

## Rapport de la Commission technique

### Préavis municipal n° 96 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A et B ; pour la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C

Gland, le 25 mai 2021

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier le préavis municipal n° 96, composée de :

Genoud Jean-Philippe	GDG; 1 <sup>er</sup> membre et rapporteur
Freuler Anik	GDG
Haesslein Timothée	PLR
Caiano José	PS-Les Verts-POP
Maquelin Carmen	UDC

s'est réunie le 10 mai 2021 à 19h, en présence de Madame la Municipale Christine Girod, Monsieur le Municipal Thierry Genoud, ainsi que de Madame Miranda Pagoni architecte au SBU.

#### Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

#### Préambule

La vision de la municipalité à moyen terme est clairement d'offrir aux élèves primaires glandois deux pôles scolaires, Perrerets au nord et Mauverney au sud, offrant les mêmes qualités éducatives et d'infrastructure et un établissement secondaire à Grand-Champ.

Actuellement, Grand-Champ accueille 502 élèves dans 30 classes plus 2 en portakabins (plus 2 à la rentrée 2021) et 12 salles spéciales et

Mauverney A et B accueille 400 élèves dans 2 x 14 classes plus 2 salles spéciales en portakabins.

Mauverney C, UAPE accueille 156 enfants

Un calcul de l'évolution de la population scolaire a été effectué sur la base de 3 critères : (**annexe 1**)

- Analyse de la DGEO sur la base des naissances à Gland
- Analyse des nouveaux quartiers et logements
- Croissance de la population ces 13 dernières années

Et ces projections nous dirigent vers une augmentation de 250-300 nouveaux élèves à l'horizon 2034.

Les nouvelles classes prévues sont 12 à Grand-Champ et 2 x 6 à Mauverney et 75/80 places pour l'UAPE

Petit rappel, la répartition des élèves est faite par la direction des écoles, la commune mettant les infrastructures à disposition. Les futurs élèves de La Combaz devraient être dirigés aux Perrerets.

### Exposé

Une comparaison avec les études entreprises pour Perrerets n'est pas réaliste pour plusieurs raisons :

- Les honoraires d'études sont généralement plus élevés que ceux de réalisation; alors qu'aux Perrerets cela a été le contraire ; les travaux projetés lors de la première étape s'élevaient à 7 M pour des études de 1 M et des études de 600'000 pour 17M de travaux lors de la deuxième étape, mais plus d'honoraires lors de réalisation.
- La labellisation « Standard Bâtiments 2019.1 » n'existait pas encore. Elle génère une augmentation du prix des études et de la construction d'environ 7.5 à 10%.
- Les travaux prévus, beaucoup plus important, ainsi que leurs coûts ne sont également pas comparables ; Perrerets environ 25 M alors que les prévisions pour Grand-Champ sont d'environ 20 M et Mauverney A et B 30 M.

Les travaux projetés permettront donc une labellisation « Standard Bâtiments 2019.1 » de l'ensemble des collèges de Grand-Champ et Mauverney A et B qui se résume dans les grandes lignes :

- Efficacité énergétique
- Mise aux normes des systèmes électriques et des ventilations
- Energies renouvelables, aménagement maximum de panneaux photovoltaïques en toiture à des fins d'autoconsommation

La démolition de la salle de gym de Mauverney, qui est constituée d'une structure métallique légère et ne répond plus aux exigences actuelles au niveau de la taille, voir **annexe 2**, permet de construire une salle double et de répondre à l'augmentation des élèves et à la demande de nos sociétés locales.

Les travaux de Mauverney C, qui seront entrepris en priorité, permettront à l'UAPE une capacité d'accueil suffisante pour les nouveaux enfants, suite à l'agrandissement de Mauverney A et B. Ces travaux devraient avoir lieu pendant les vacances d'été 2022, 6 semaines de vacances scolaires dont 3 de fermeture de l'UAPE. Le déplacement des enfants est prévu avec La Ruche dans le bâtiment A ou à l'UAPE de La Paix. En cas de force majeure, des portakabins pourraient être installés.

La surélévation du bâtiment C permettra dans un premier temps la création de salles scolaires, nécessaires pendant les travaux des bâtiments A et B, puis dès ces agrandissements terminés, elles seront utilisées comme salles pour le parascolaire.

Les aménagements prévus pour la cuisine sont nécessaires au vu de l'augmentation de la capacité d'accueil de la Pause Déj ; cette cuisine sert à la régénération des plats livrés froids depuis la cuisine de Grand-Champ.

Une petite cuisine sera également aménagée au 2<sup>ème</sup> étage pour l'UAPE, pour les goûters et diverses activités.

Sans oublier tous les aménagements extérieurs, préau couvert, 2 terrains de jeux « air tous temps » terrains de sport synthétique et piste de course pour Mauverney et une aire engazonnée pour activités sportives à Grand-Champ.

Pourquoi qu'un étage et pas deux ? Plusieurs raisons :

- Les besoins scolaires sont pour le moment raisonnablement remplis par cette surélévation pour environ 15 à 20 ans
- Au vu des montants à investir, il nous faut diviser les interventions pour rester dans un plan des investissements contrôlé
- Il nous faudra modifier le règlement communal des zones d'utilité publique pour permettre dans le futur un ou plusieurs niveaux de plus

- Le contrôle effectué, avec l'ingénieur civil, sur les structures des bâtiments concernés n'a été réalisé que pour la charge d'un niveau, pas sûr qu'il ne faille pas renforcer certaines parties porteuses

### Informations

La construction d'un nouveau collège n'est pas envisagée pour l'instant afin de privilégier la valorisation et modernisation des bâtiments existants.  
Un nouveau collège serait de toute manière beaucoup plus coûteux.

Plus de détails à disposition dans l'**annexe 3 et l'annexe** « Réponses aux questions de la Commission Technique ».

### Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Commission technique recommande, à l'unanimité de ses membres, d'accepter les conclusions du préavis municipal n° 96 et de prendre les décisions suivantes :

- I. Accepter le préavis municipal N° 96 relatif à la demande d'un crédit d'investissement :  
pour les études de l'agrandissement des collèges de Grand-Champ et Mauverney A et B ;  
pour la construction d'un deuxième étage sur l'UAPE de Mauverney C
- II. Accorder le crédit d'investissement de CHF 7'750'536.-- et d'autoriser la Municipalité à entreprendre ces études et travaux
- III. Autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 549'270.-- dans le fonds de réserve  
« Efficacités énergétiques » (compte 9281.04) via le compte 822.3329.00 « Autres amortissements du patrimoine administratif »
- IV. Autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 7'750'536.--

### Signatures des membres de la Commission

Jean-Philippe Genoud, 1 <sup>er</sup> membre et rapporteur
Anik Freuler
Timothée Haesslein
José Caiano
Carmen Maquelin

## Réponses aux questions de la Commission Technique du préavis 96-2021

### 1. Pourquoi une telle différence d'honoraires en comparaison de ceux pour Perrerets ?

Si on compare avec l'estimation des honoraires du premier préavis 109 du projet des Perrerets, les honoraires de Grand Champ et des Mauverney A et B sont moins élevés.

À noter que nous avons :

- des critères Standard Bâtiments 2019.1 à respecter pour bâtiments existants et extensions qui nécessitent des études plus poussées (ceci n'a pas été exécuté aux Perrerets car pas encore en fonction à l'époque).

STANDARD BATIMENTS 2019.1	Honoraires études (Standard Bâts. 2019.1) CHF	Travaux PV si exécution selon Standard Bâts. ESTIMATION (y.c. hon. réalisation)	Travaux globaux (y.c. honor. réalisation)	Pourcentage travaux St. Bâts. par rapport aux travaux globaux
Grand Champ	205'000.-	1.84 mios	20 mios ESTIMATION	9.2%
Mauverney A et B	230'000.-	2.23 mios	30 mios ESTIMATION	7.4%

- plus de travaux à faire dans les bâtiments existants de Mauverney A et B et Grand Champ que ceux qui ont été faits aux Perrerets.
- des travaux de démolition de la salle de gymnastique et la création de deux salles de gym et éventuellement d'une salle de rythmique.

La procédure pour l'adjudication des mandataires du projet des Perrerets a été différente pour pouvoir comparer les montants des honoraires d'études.

Pour rappel, au début du projet des Perrerets, l'adjudication des architectes et d'une grande partie des mandataires a été faite après le préavis 109, où les honoraires demandés représentaient le 13% des travaux estimés. Selon le tableau ci-dessous dans le préavis 96, on estime un 10% pour les honoraires des études de Grand Champ et un 9.6% pour les honoraires des études de Mauverney A et B par rapport aux coûts des travaux estimés. À la suite du préavis 109 des Perrerets il y a eu des honoraires complémentaires. À la fin des travaux des Perrerets on se rend compte que le projet a coûté au total 25 mios pour les étapes 1 et 2 (y.c. 2 mios d'honoraires de réalisation) pour des honoraires d'études de 1.65 mios.

	Honoraires études	Travaux (y.c. honor. réalisation)	
Perrerets préavis 109	1 mio (préavis 109_2012)	7.8 mios (préavis 109) ESTIMATION	Hon. études 13% des travaux
Perrerets à la fin des travaux (étapes 1 et 2)	1.65 mios (préavis 109 + 96_2016)	25 mios (préavis 59+28)	Hon. études 6.6% des travaux
Grand Champ préavis 96	2 mios	20 mios ESTIMATION	Hon. études 10% des travaux
Mauverney A et B préavis 96	2.9 mios	30 mios ESTIMATION	Hon. études 9.6% des travaux

### 2. Quand les honoraires sont-ils payés et que comprennent-ils ?

Le paiement des honoraires se fera au fur et à mesure de l'avancement des études et suivra chaque phase du projet. Les honoraires présentés dans le préavis 96 concernent les phases 31 à 41 : avant-projet, projet de l'ouvrage, procédures de demande d'autorisation et d'appel d'offres (page 6 préavis 96). Ils sont échelonnés dans le temps en fonction de l'exécution de ces différentes phases.

## Réponses aux questions de la Commission Technique du préavis 96-2021

Le crédit de construction sera demandé au Conseil Communal après la délivrance du permis de construire et l'entrée des soumissions représentant le 70% du montant total des travaux, après la mise en concurrence (marchés publics).

### 3. Pourquoi le diagnostic amiante est-il plus cher pour Mauverney ?

Honoraires diagnostic amiante Mauverney A : 25'000 HT

Honoraires diagnostic amiante Grand Champ : 20'000 HT

À Grand Champ l'expertise amiante sera localisée en toiture et sur quelques gaines de liaison avec le sous-sol pour le passage de la technique. À Mauverney A les travaux importants de démolition sur plusieurs niveaux toucheront plusieurs matériaux sur la partie du bâtiment qui date de 1975. Pour Mauverney B, il n'est pas nécessaire de faire un contrôle de l'amiante car le bâtiment a été construit après 1991.

### 4. Honoraires UAPE par rapport à Perrerets ?

Honoraires 148'080.- pour les études et élaboration du dossier d'enquête, honoraires et travaux de mise en conformité/sécurité feu, honoraires pour le consultant d'appel d'offres et réserve expert externe (page 8 préavis 96).

À savoir qu'un montant pour les honoraires de réalisation, risques et bénéfices de l'entreprise totale est inclus dans les 1.8 mios des travaux de surélévation (page 8 préavis 96).

Travaux UAPE Perrerets, préavis 63\_2014 : 5.2 mios travaux y compris :

- honoraires mandataires env. CHF 208'000 TTC et
- honoraires de réalisation, risques et bénéfices entreprise totale CHF 650'000 TTC.

À noter que dans le préavis 63 pour Perrerets, les honoraires pour le consultant d'appel d'offres n'étaient pas compris.

### 5. Faudra-t-il prévoir des Portakabin pendant les travaux de l'UAPE ?

Pendant les travaux qui seront exécutés en été les salles de parascolaires seront logées à la Rue de la Paix. Il y aura également la possibilité d'utiliser pendant les vacances d'été, des salles des classes libres à Mauverney. Lors de l'établissement du cahier des charges et de l'analyse des offres des entreprises, l'obligation de faire les travaux de gros œuvre pendant les vacances d'été devra être impérativement respectée. Les étages inférieurs seront utilisés après les vacances pendant les travaux de finition.

### 6. Prix étude ? Comment calculé ?

Estimations coûts travaux Mauverney A et B et Grand Champ basées sur les coûts des travaux des Perrerets et sur les résultats des études des mandataires effectuées pour le préavis 96.

Le calcul des honoraires a été effectué selon la méthode SIA par un bureau spécialisé, Cougar Management Consulting et Assistance aux Maîtres d'Ouvrage, en fonction de l'estimation des coûts de l'ouvrage. Cette méthode utilise comme base les coûts déterminants des travaux et inclut une série de facteurs (degré de difficulté du projet, facteurs d'ajustement pour mise en concurrence, autres facteurs, etc.).

Généralement après la mise en concurrence les prix rentrés sont inférieurs.

### 7. Réaménagement cuisine ?

C'est une cuisine de régénération pour chauffer les plats. Pour le remplacement des appareils de cette cuisine et l'achat du matériel supplémentaire un montant de CHF 47'930 TTC a été prévu (remplacement four rational et lave-vaisselle, 4 chariots, couverts, 2 bains marie). De plus, dans la nouvelle cuisine de l'étage de la surélévation sont prévus des équipements (pour un montant de CHF 30'000.- TTC) qui permettront également de faire de la cuisine/ateliers avec les enfants.

## Réponses aux questions de la Commission Technique du préavis 96-2021

8. Détail des enfants à en classer ?

À voir annexe 1

9. Salle de gym à Mauverney aux normes ?

À voir annexe 2

10. Variantes à la surélévation ?

Dans le site de Mauverney plusieurs variantes de surélévation/extension ont été étudiées.

Dans le site de Grand Champ la variante de fermer la galerie au rez de chaussée à la place de la surélévation a été étudiée, mais elle n'a pas été retenue car dans cette galerie plusieurs activités ont lieu pendant toute l'année.

À voir annexe 3 (variantes retenues mai 2021).

Même si les coûts d'une surélévation peuvent être plus élevés que les coûts d'une nouvelle construction-extension, il faut prendre en considération que pour une nouvelle construction il faut tenir compte de la valeur du terrain ainsi que du temps nécessaire pour effectuer toutes les procédures administratives éventuelles pour la modification ou établissement d'un plan d'affectation.

11. Où iront les enfants de la Combaz ?

Cela dépendra de l'avancement des travaux d'ici à la finalisation des travaux de La Combaz ainsi que du nombre des places disponibles dans les écoles à ce moment-là. Des classes disponibles actuellement aux Perrerets pourraient servir pour l'enclassement des enfants de La Combaz.

12. 14 mois d'étude pour Gd-Champ et plus pour Mauverney ?

La surélévation de Grand Champ étant la plus urgente, avec un planning serré, il faudra commencer le plus vite possible les études afin de pouvoir débiter les travaux en début d'année 2023.

Les études de Mauverney A et B plus complexes seront plus longues que celles de Grand Champ. En effet, les détails constructifs sont différents et les études et planification seront plus conséquentes.

En sus, le décalage des travaux entre Grand Champ et Mauverney permettront un meilleur suivi par le SBU (lissage de l'occupation des collaborateurs).

13. Différence entre budget et ce préavis ?

Le montant estimé à CHF 200'000.- dans le budget 2021 concernait le financement des études de faisabilité préalables pour l'établissement du préavis 96. En effet, il était prévu de mandater un bureau d'ingénieurs civils pour la faisabilité statique des bâtiments, un bureau d'architectes pour étudier les différentes variantes d'agrandissement, un bureau d'ingénieurs CVC pour établir des rapports énergétiques et un bureau d'Assistants aux Maîtres d'Ouvrage pour l'estimation du budget et des honoraires d'études qui seraient annotés dans le préavis 96.

Les mandataires qui ont été finalement mandatés pour assister le SBU sont les suivants :

- Le bureau d'ingénieurs civils, Marzer & Russ SA
- Le bureau d'ingénieurs CVC, Vuilleumier Energie Dessin Sarl
- Le bureau d'Assistance aux Maîtres d'Ouvrage / Consulting, Cougar Management

Les prestations d'architectes prévues ont été effectuées par le SBU.

**Selon Nombre d'habitants à Gland**

Année au 31.12	Total habitants	Croissance nombre	Croissance %	Nbre élèves primaire	En % population	Nbre élèves secondaire	En % population	Total enfants réel	Variation	Croissance 1-11P en %	Proportion des enfants 1-11 P Gland	Nbre de classes primaire	Nbre de classes primaires disponibles	Classes primaires libres	Nbre de classes secondaires	Nbre de classes secondaires disponibles	Classes secondaires libres	Total des classes disponibles	Total des classes libres
2007	11165			849	7.60	726	6.50	1575			14.11	43			37				
2008	11397	232	1.00	862	7.56	734	6.44	1596	21	9.05	14.00	43			39				
2009	11586	189	1.66	835	7.21	746	6.44	1581	-15	-7.94	13.65	44			40				
2010	11736	150	1.29	811	6.91	755	6.43	1566	-15	-10.00	13.34	42			40				
2011	11852	116	0.99	802	6.77	732	6.18	1534	-32	-27.59	12.94	42			40				
2012	11867	15	0.13	791	6.67	725	6.11	1516	-18	-120.00	12.77	41			39				
2013	12311	444	3.74	839	6.82	714	5.80	1553	37	8.33	12.61	44			38				
2014	12788	477	3.87	1125	8.80	432	3.38	1557	4	0.84	12.18	58	64	6	25	25	0	89	6
2015	12973	185	1.45	1158	8.93	449	3.46	1607	50	27.03	12.39	57	64	7	23	25	2	89	9
2016	13163	190	1.46	1181	8.97	499	3.79	1680	73	38.42	12.76	59	64	5	25	25	0	89	5
2017	13219	56	0.43	1215	9.19	469	3.55	1684	4	7.14	12.74	61	64	3	23	25	2	89	5
2018	13277	58	0.44	1239	9.33	470	3.54	1709	25	43.10	12.87	62	64	2	24	25	2	89	4
2019	13374	97	0.73	1228	9.18	482	3.60	1710	1	1.03	12.79	61	64	3	24	25	1	89	4
2020	13357	-17	-0.13	1202	9.00	507	3.80	1709	-1	5.88	12.79	61	69	8	25	27	2	96	10
2021	13504	147	1.10	1228	9.09	510	3.78	1738	29	19.49	12.50	65	69	4	26	29	4	98	8
2022	13652	149	1.10	1241	9.09	490	3.59	1731	-6	-4.37	12.50	65	69	4	25	29	5	98	8
2023	13803	150	1.10	1255	9.09	471	3.41	1725	-6	-3.86	12.50	66	69	3	24	29	5	98	8
2024	13954	152	1.10	1269	9.09	476	3.41	1744	19	12.50	12.50	67	69	2	24	29	5	98	7
2025	14108	153	1.10	1283	9.09	481	3.41	1763	19	12.50	12.50	68	72	4	24	29	5	101	9
2026	14263	155	1.10	1297	9.09	486	3.41	1783	19	12.50	12.50	68	72	4	24	29	5	101	8
2027	14420	157	1.10	1311	9.09	492	3.41	1803	20	12.50	12.50	69	72	3	25	29	4	101	7
2028	14579	159	1.10	1325	9.09	497	3.41	1822	20	12.50	12.50	70	75	5	25	29	4	104	9
2029	14739	160	1.10	1340	9.09	502	3.41	1842	20	12.50	12.50	71	75	4	25	29	4	104	8
2030	14901	162	1.10	1355	9.09	508	3.41	1863	20	12.50	12.50	71	75	4	25	31	6	106	9
2031	15065	164	1.10	1370	9.09	514	3.41	1883	20	12.50	12.50	72	75	3	26	31	5	106	8
2032	15231	166	1.10	1385	9.09	519	3.41	1904	21	12.50	12.50	73	75	2	26	31	5	106	7
2033	15398	168	1.10	1400	9.09	525	3.41	1925	21	12.50	12.50	74	75	1	26	31	5	106	6
2034	15568	169	1.10	1415	9.09	531	3.41	1946	21	12.50	12.50	74	75	1	27	31	4	106	5

Population 0 - 4 ans Gland 2020 : 5.52%  
 Population 0 - 25 ans Gland 2020 : 32.36%  
 Population 5 - 15 ans Gland 2020 : 13.40%

Population cantonale au 31.12.2020 815'300  
 Population district de Nyon au 31.12.2019 101'850



Chiffres réels



D = Croissance de la population glandoise en % moyenne de 2008 à 2020



Chiffres prévisionnels



J = croissance de la population en âge de scolarité en nombre

<b><u>Commentaire :</u></b>	2013 - 2016	Installation dans le quartier Eikenott	Moyenne d'entrées 1P par année	139
	2022 - 2025	Installation dans le quartier la Combaz	Chiffre selon DGEO	
	2025 - 2028	Installation dans le quartier Gare-Sud		
	2026 - 2029	Installation dans le quartier de Mauverney		

**Méthode appliquée pour le calcul des prévisions :**

Base des naissances à Gland

Projection de la DGEO

Croissance annuelle en moyenne appliquée jusqu'en 2034 (ramenée à 1.10 %)

**EQUIPEMENTS SPORTIFS****I Relation entre le nombre de salles et le nombre de classes**

	Nombre de classes		1-4	5-10	11-14	15-20	21-24	25-30
1.	Salles de gymnastique	nb	0-1	1	1-2	2	2-3	3

Le choix d'un type de salle ou d'un autre sera fonction des besoins globaux de l'éducation physique et du sport.

Dès la 3e salle, une de celles-ci peut être remplacée par un bassin de natation couvert (dimensions et surfaces : publication "Piscines couvertes et de plein air" de l'Office fédéral du sport à Macolin). Densité au niveau régional : 1 bassin pour 40 classes

**II Salles de gymnastique**

			VD 1 Salle simple spéciale  - < standard -	VD 2 Salle simple standard  - petite -	VD 3 Salle simple standard  - grande -	VD 4 Salle double standard (omnisports) - petite -	VD 5 Salle double standard (omnisports) - grande -	VD 6 Salle triple standard (omnisports)	
<b>A.</b>	<b>Construction</b>		12x24x6/7	15x26x7	16x28x7	30x26x7/8*	32x28x7/8*	27x45x8/9*	
1.	Aire d'évolution	m2	288	390	448	790**	907**	1'237**	
2.	Hall d'entrée	nb	1	1	1	1	1	1	
3.	Salle de théorie	m2	--	--	--	--	--	50	
4.	Local d'engins intérieurs	m2	70	70	70	120 ou 2 x 70	120 ou 2 x 70	190 ou 3 x 70	
5.	Local d'engins extérieurs	m2	20	20	20	25	25	30	
6.	Petit matériel scolaire (ou armoires)	m2	15	15	15	20	20	30	
7.	Vestiaires	m2	2 x 30	2 x 30	2 x 30	4 x 30	4 x 30	6 x 30	
8.	Douches (y compris séchage)	m2	2 x 25	2 x 25	2 x 25	4 x 25	4 x 25	6 x 25	
9.	Local maîtres (y compris sanitaires)	m2	15	15	15	25	25	35	
10.	Local arbitre (y compris sanitaires)	m2	--	--	--	--	--	2 x 10	
11.	Salle de musculation	m2	selon besoins (environ 5 m2/utilisateur)						
12.	Infirmierie	m2	--	--	--	--	--	10	
13.	Local de nettoyage	nb	1	1	1	1	1	1	
14.	Gradins	nb	--	--	--	selon besoins			
15.	WC garçons (groupe de 1 WC et 1 urinoir)	nb	1	1	1	2	2	3	
16.	WC filles	nb	2	2	2	4	4	6	
17.	WC handicapés	nb	1	1	1	1	1	1	
18.	WC spectateurs	nb	--	--	--	selon le nombre de spectateurs			
<b>B.</b>	<b>Extérieurs</b>								
19.	Places de parc	nb	2	2	2	4	4	6	
20.	Installations extérieures		voir chiffre IV						

\* appellation conventionnelle, sans surlongueur due à la (aux) paroi(s) de séparation

\*\* surface paroi(s) de séparation -largeur 0,40 m- comprise

### III Salles de rythmique

				Avec éduc. phys. (pour les petits élèves)
1.	Aire d'évolution (h = 3 m)	m2	130	150
2.	Hall d'entrée	nb	1	1
3.	Vestiaires	m2	20	2 x 15
4.	Local maîtres	m2	5	5
5.	Local matériel	m2	15	20
6.	WC garçons (groupe de 1 WC et 1 urinoir)	nb	1	1
7.	WC filles	nb	2	2
8.	WC maîtres/handicapés	nb	1	1
9.	Local de nettoyage	nb	1	1

Prise en considération d'une salle de rythmique en fonction de l'équipement communal ou régional.

### IV Installations sportives extérieures

Groupes scolaires			1 à 2 classes enfantines et/ou primaires	3 à 7 classes enfantines et/ou primaires	8 à 14 classes	15 à 24 classes	25 classes et plus
1.	Aire tous temps		10 x 15*	15 x 26*	15 x 26*	28 x 45	28 x 45 et 15 x 26
2.	Aire gazonnée		12 x 20	15 x 30	25 x 45	25 x 45	57.60 x 90 ou 2 x 25 x 45
3.	Installation saut en hauteur **	nb	--	--	1	2	2
4.	Installation saut en longueur	nb	--	1 x 2 pistes	1 x 2 pistes	1 x 2 pistes	1 x 2 pistes
5.	Installation jet du poids, 3 cercles **	nb	--	--	1	1	1
6.	Pistes de course de vitesse (longueur hors tout)	nb	***	2 x 60 m	2 x 100m	2 x 100 m	2 x 100 m
7.	Installation de petits agrès	nb	1	1	selon besoins		

\* l'aire tous temps peut être combinée avec le préau

\*\* nécessaires pour le niveau secondaire

\*\*\* pour les classes primaires, le test de vitesse (40 m) doit pouvoir être effectué dans de bonnes conditions

# AGRANDISSEMENT DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE GLAND

---

Collège de Mauverney – Établissement primaire  
Collège de Grand Champ – Établissement secondaire

mai 2021

# COLLÈGE DE MAUVERNEY



A



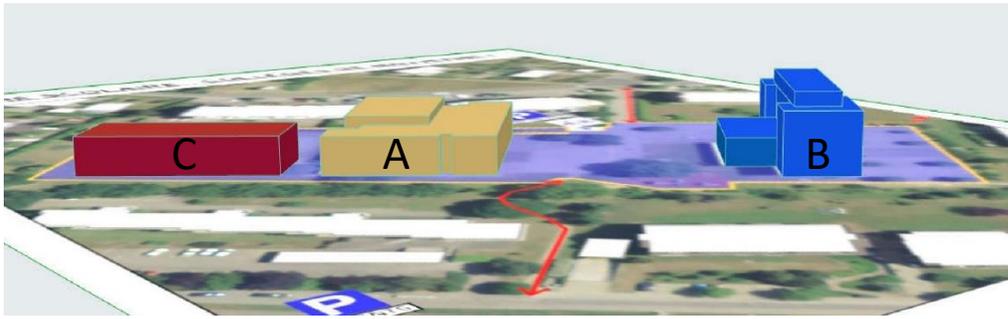
B



C

# COLLÈGE DE MAUVERNEY

## Projet A



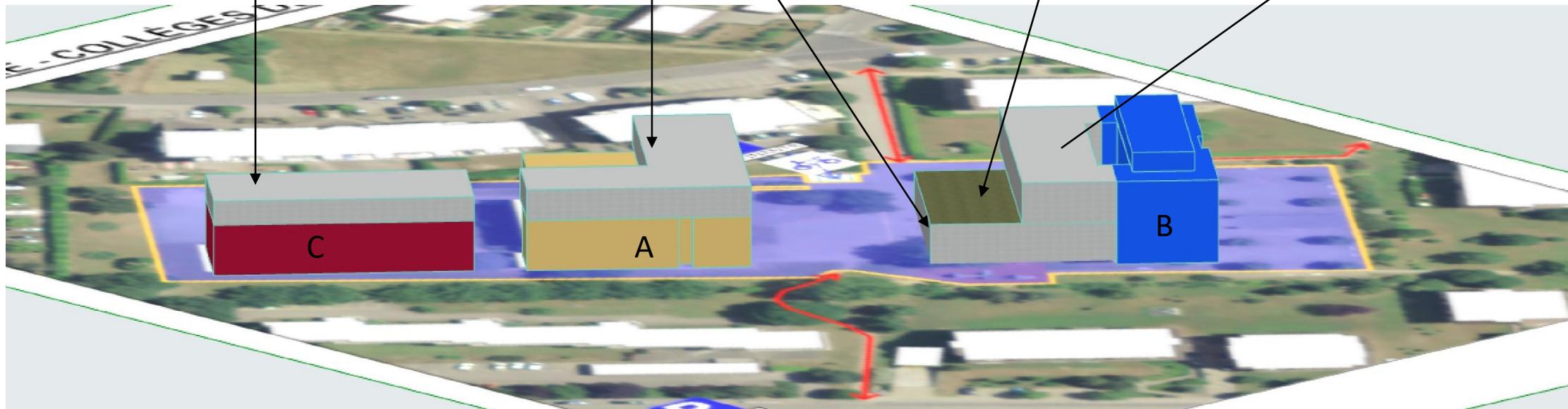
+ 4 salles  
parascolaires

+ 6 salles (classes,  
salles d'appui,  
administration)

Démolition de la salle de  
gym existante et création  
des deux nouvelles/double

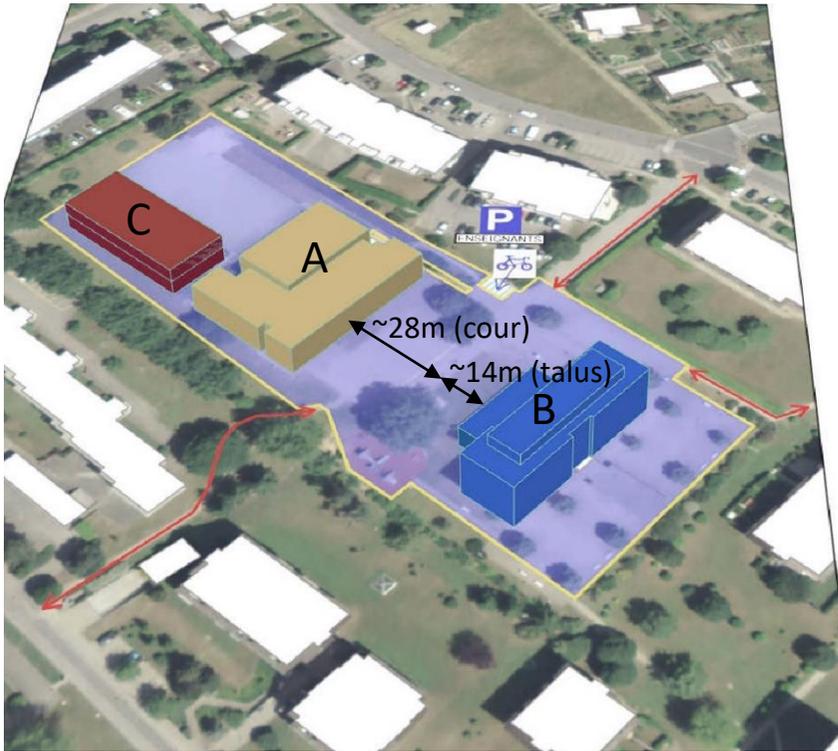
Terrasse  
surélevée  
accessible au  
public

+ 8 salles en 2 étages  
(classes, salles d'appui,  
administration)



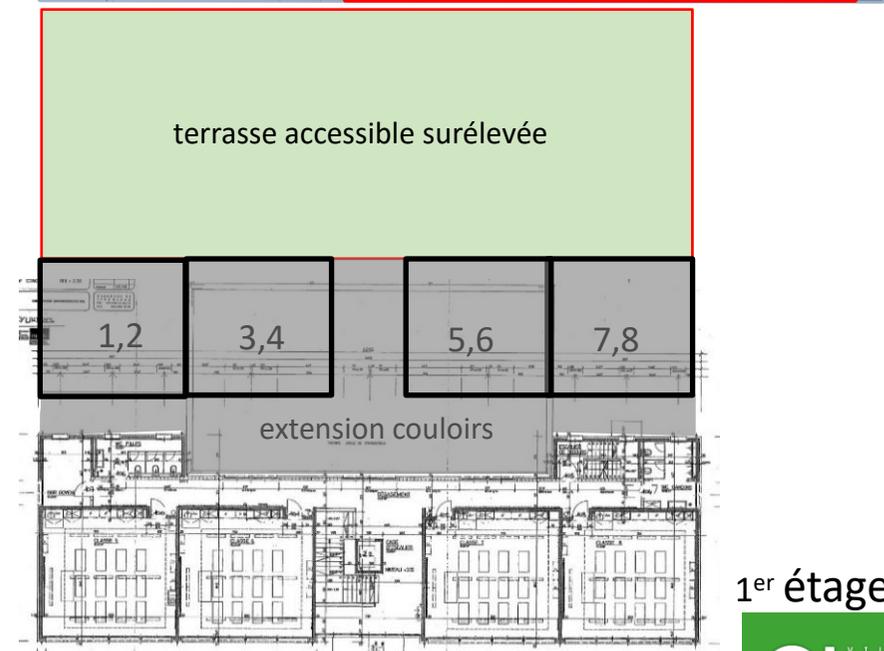
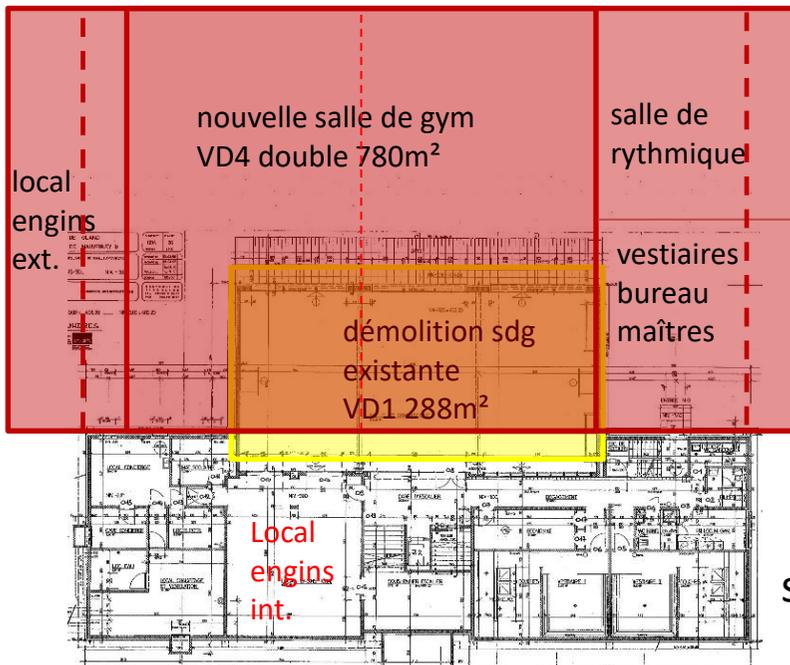
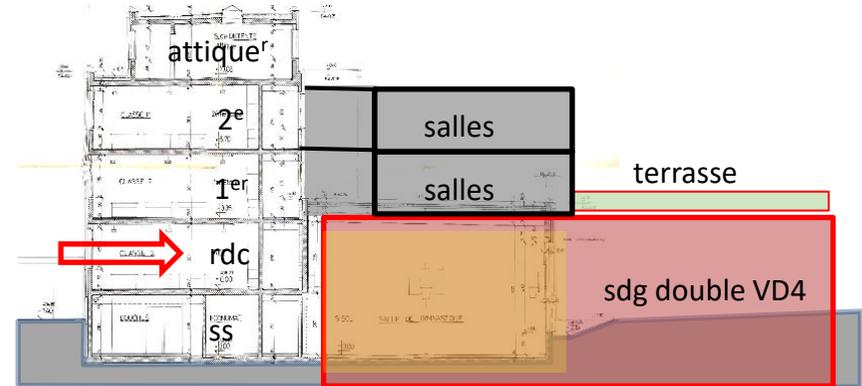
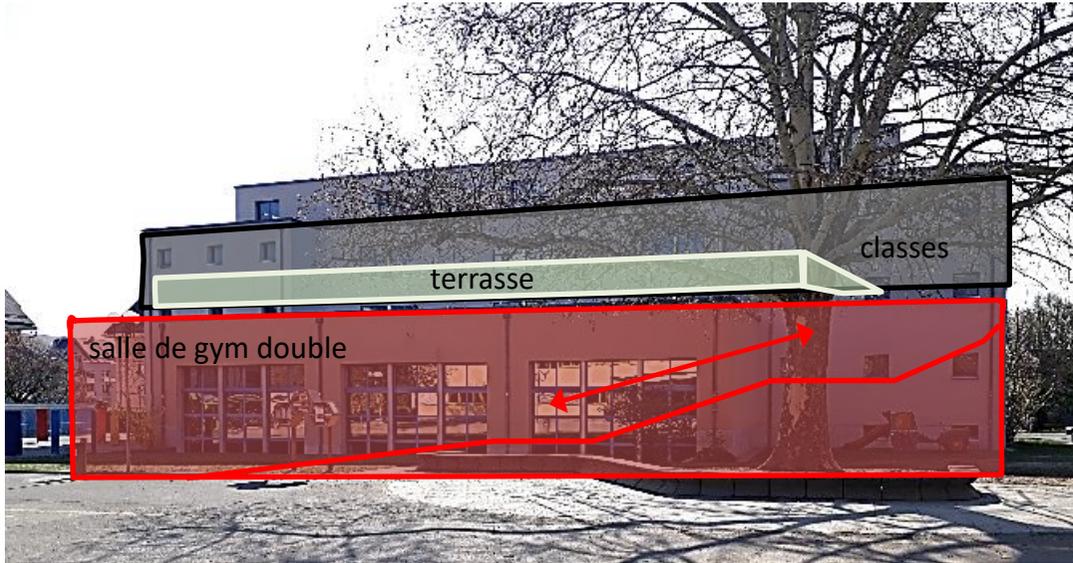
# COLLÈGE DE MAUVERNEY

## Projet A



# COLLÈGE DE MAUVERNEY

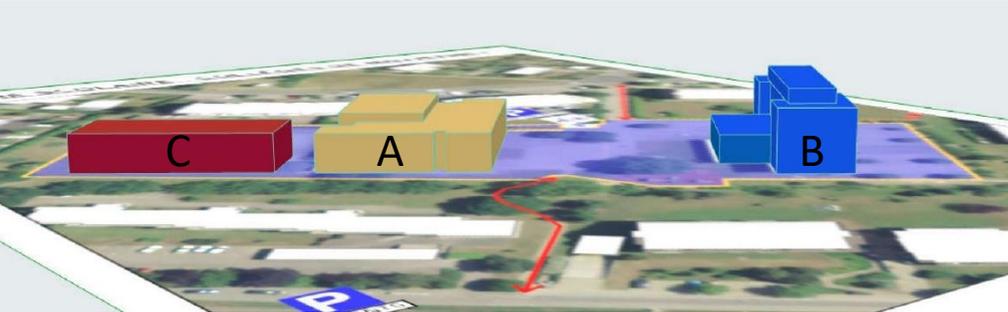
## Projet A



sous-sol

# COLLÈGE DE MAUVERNEY

## Projet B



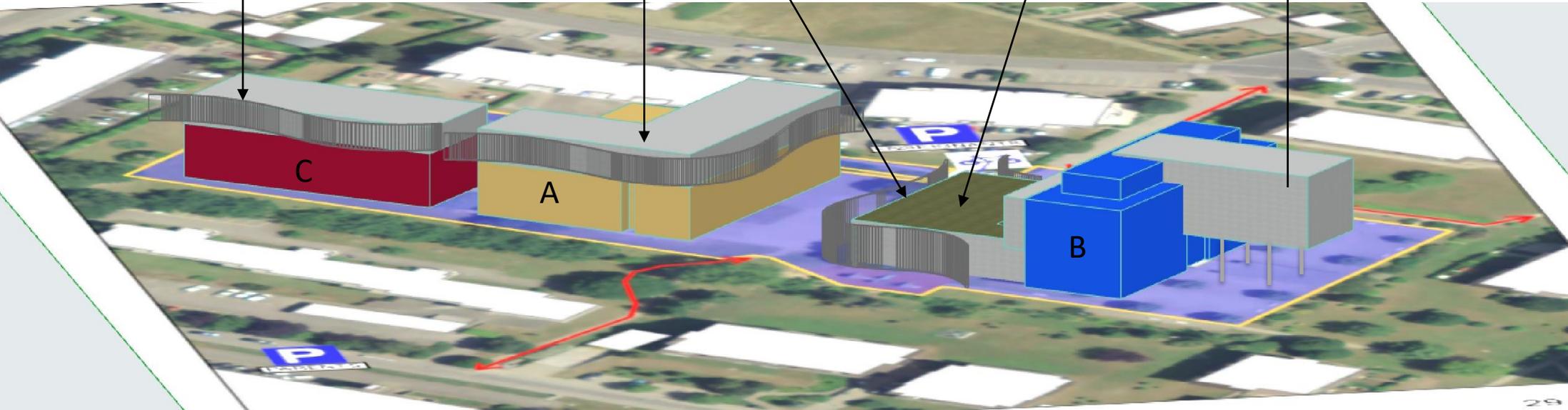
+ 4 salles parascolaires

+ 6 salles (classes, salles d'appui, administration)

Démolition de la salle de gym existante et création des deux nouvelles/double

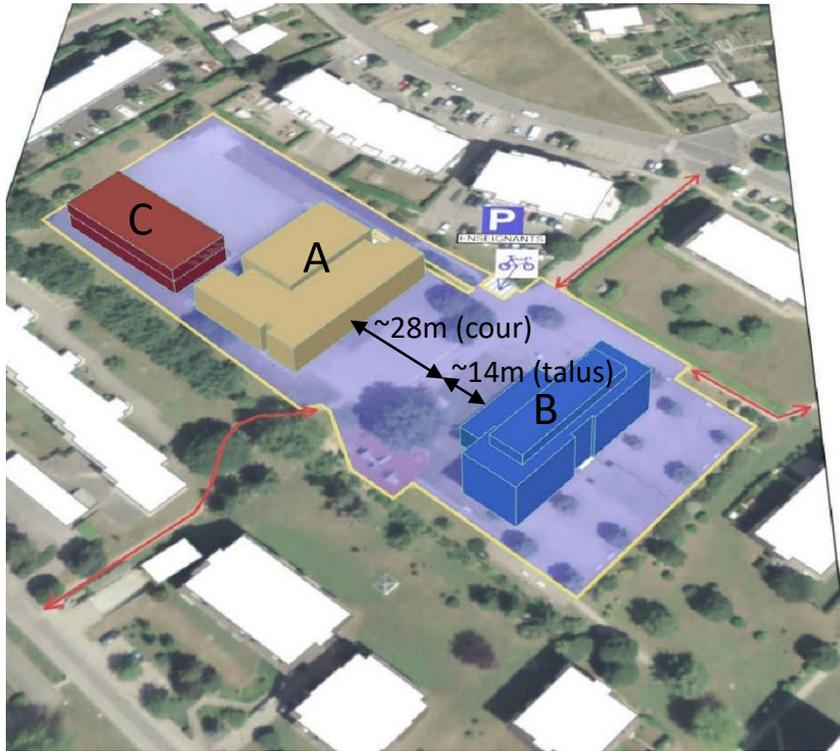
Terrasse surélevée accessible au public

+ 6 salles en 3 étages (classes, salles d'appui, administration)



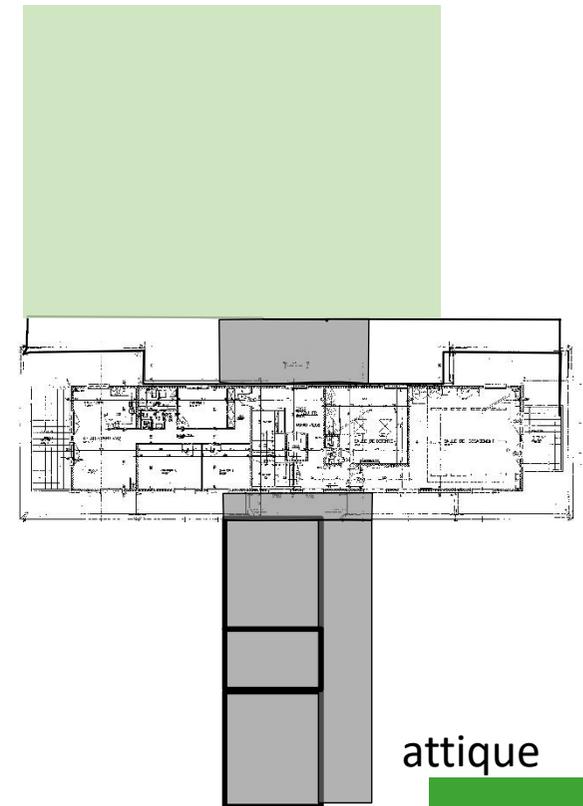
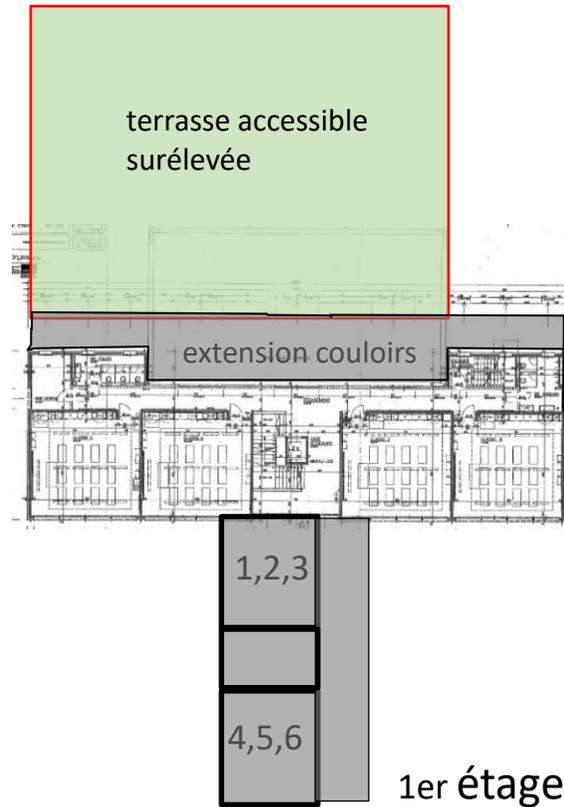
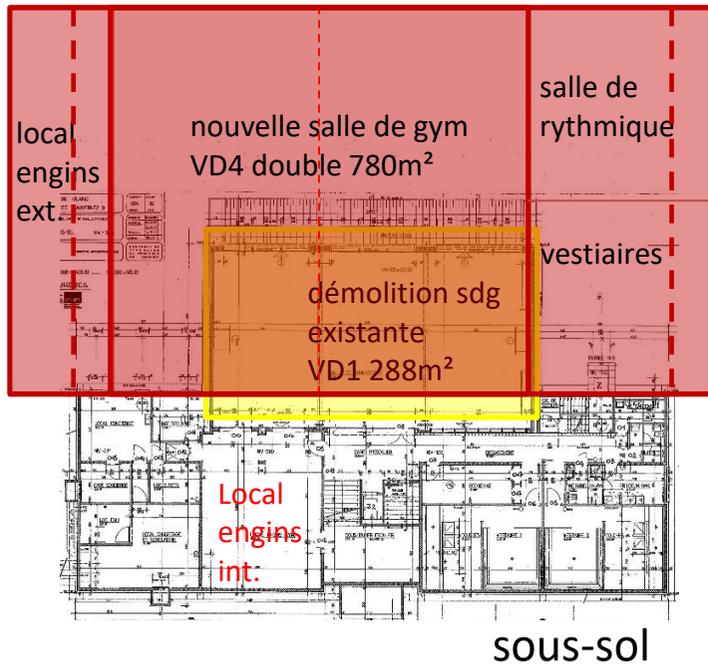
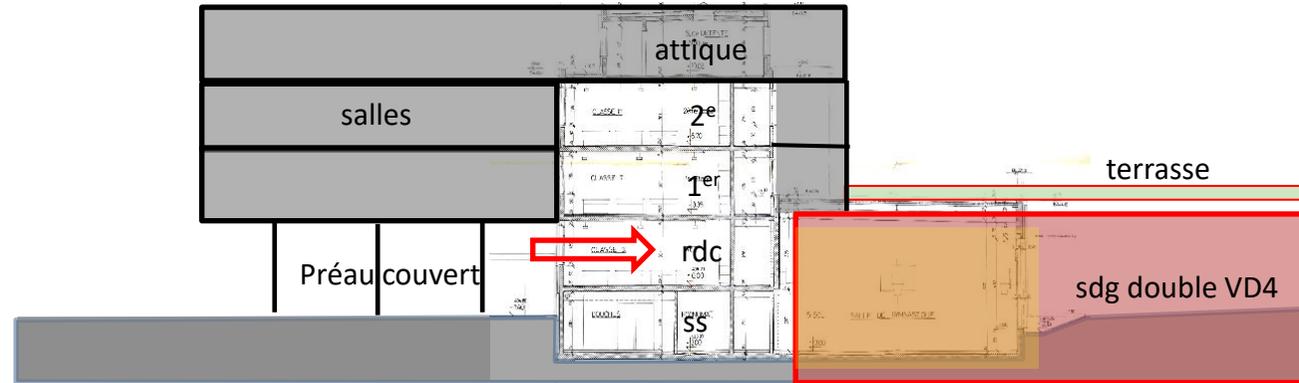
# COLLÈGE DE MAUVERNEY

## Projet B



# COLLÈGE DE MAUVERNEY

## Projet B

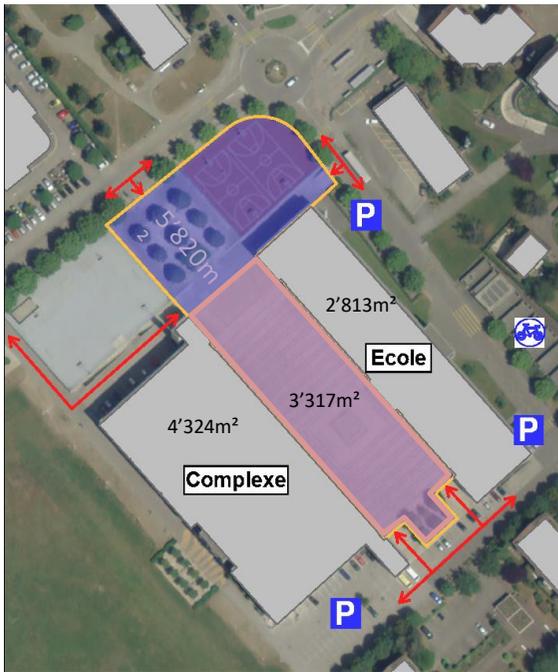


# COLLÈGE DE MAUVERNEY

Exemples de terrasses surélevées accessibles



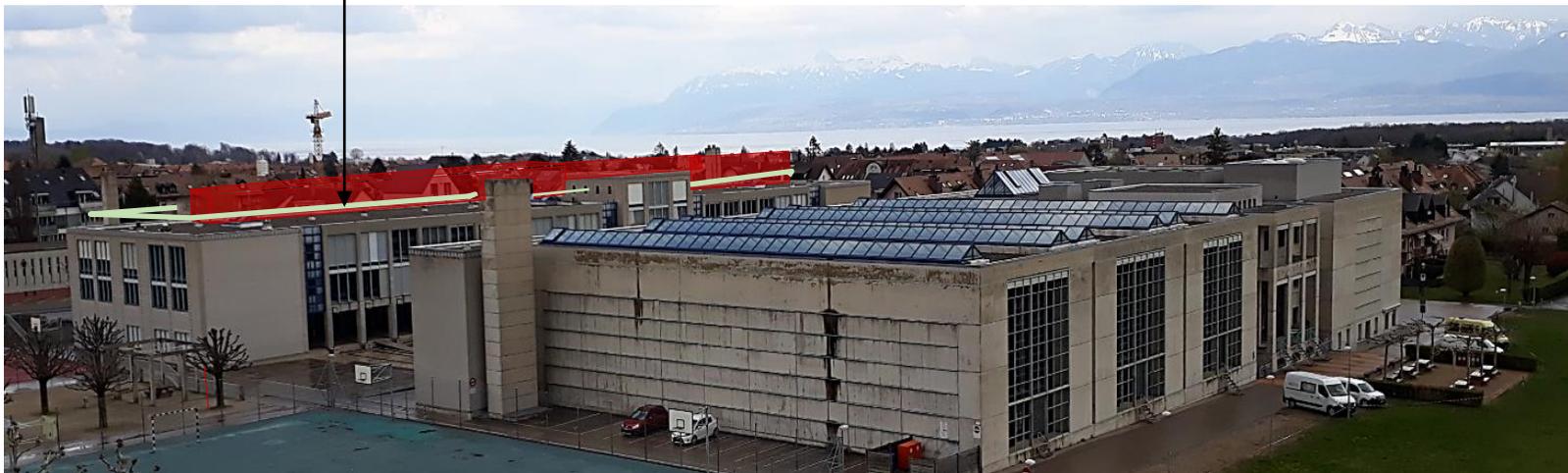
# COLLÈGE DE GRAND-CHAMP



# COLLÈGE DE GRAND-CHAMP

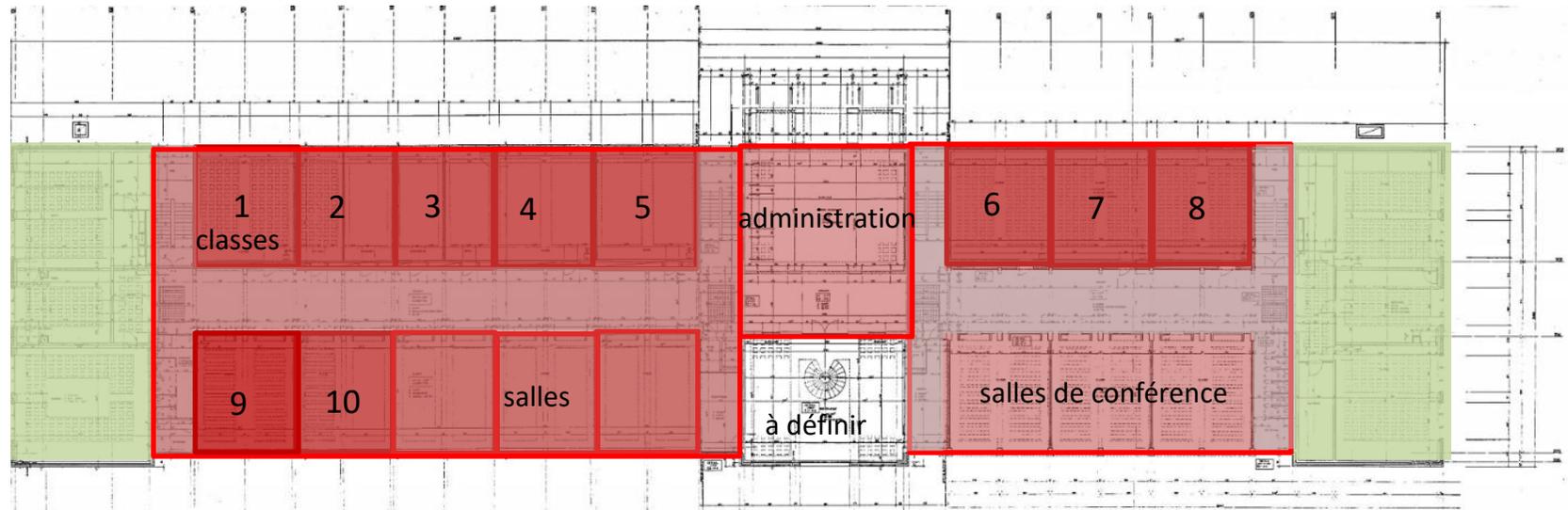
 Nouvelle Construction

Surélévation  
+ 10 à 12 classes scolaires  
+ salles d'appui  
+ une partie de l'administration  
+ salles de conférence



# COLLÈGE DE GRAND-CHAMP

 Nouvelle construction



étage surélévation

